

## II. La Révélation

par le frère Marie-Laurent O.P.

**L**E SECOND CHAPITRE de *Dei Filius* traite de la Révélation (*De revelatione*). Il comporte quatre paragraphes, suivis de quatre canons. Il a été expliqué en détail par Mgr Gasser dans le rapport qu'il présenta au concile au nom de la députation de la Foi, lors des 40<sup>e</sup> et 41<sup>e</sup> congrégations générales, les 4 et 5 avril <sup>1</sup>. Nous nous référerons aussi au commentaire qu'en a donné l'abbé Vacant dans un ouvrage célèbre <sup>2</sup>.

Voici d'abord le plan du chapitre :

Le *premier paragraphe* traite du fait de la Révélation surnaturelle positive ; le *second* paragraphe traite de la nécessité de cette Révélation ; le *troisième* paragraphe traite des sources de la Révélation et le *quatrième* de l'interprétation des saintes Écritures <sup>3</sup>.

Sont spécialement visées les erreurs du *RATIONALISME*, du *TRADITIONALISME* et du *FIDÉISME* (erreurs voisines) et, enfin, de *l'AGNOSTICISME*.

- Le *rationalisme* moderne nie directement ou indirectement tout l'ordre surnaturel, et donc la possibilité et le fait d'une Révélation surnaturelle. Il a son origine dans le morcellement du protestantisme et dans le trouble des esprits qui en a résulté.

- Le *traditionalisme* du 19<sup>e</sup> siècle – à ne pas confondre avec la réaction antimoderniste à laquelle on donne aujourd'hui le même nom –, développé par le vicomte Louis de Bonald (1754-1840), par Augustin Bonnetty et par le père jésuite puis théatin Joachim Ventura (1792-1861), soutenait qu'une tradition, issue d'une révélation primitive surnaturelle, était nécessaire pour nous manifester les vérités religieuses *d'ordre naturel*, en particulier l'existence et les attributs de Dieu ainsi que les principes de la loi naturelle. Il enseignait donc l'impuissance de la raison humaine laissée à ses propres forces pour prouver l'existence de Dieu et arriver à la connaissance de ses

---

<sup>1</sup> — Mgr GASSER, cité dans MANSI, t. 51, col. 271-296. — Nous utiliserons généralement la traduction de VACANT (dans le tome 1 du livre indiqué à la note suivante).

<sup>2</sup> — Jean-Michel-Alfred VACANT (1852-1901), docteur en théologie, chanoine honoraire et professeur au Grand-Séminaire de Nancy, *Études théologiques sur les constitutions du concile du Vatican*, Paris/Lyon, Delhomme et Briguet, 1895 (2 tomes).

<sup>3</sup> — Mgr GASSER, cité dans MANSI 51, col. 272 ; VACANT, *ibid.*, p. 285.

principaux attributs (simplicité, perfection, bonté, infinité, immensité, éternité, science, amour, justice, miséricorde, etc.), ceux que saint Thomas d'Aquin étudie dans le début de sa *Somme théologique*.

- Cette erreur est apparentée au *fidéisme*, qui déprécie la raison en prétendant que, sans la foi, elle serait incapable de connaître avec certitude les vérités de l'ordre moral et religieux. Le fidéisme a été répandu notamment par Louis Bautain (1796-1837).

- Enfin, *l'agnosticisme*, répandu notamment par la philosophie critique de Kant (1724-1804), tient aussi que l'existence de Dieu ne peut pas être connue avec certitude par le raisonnement <sup>1</sup>.

## Connaissance naturelle de Dieu et fait de la Révélation (§ 1)

Le premier paragraphe traite du fait de la révélation positive, qui se *superpose* à la connaissance naturelle de Dieu. Mgr Gasser présentait ainsi le rapport entre ces deux modes de connaissance :

Quand je parle de *superposition*, je ne l'entends pas d'une relation de temps [comme si la connaissance naturelle précédait toujours, chronologiquement, la connaissance surnaturelle], mais seulement d'une relation hiérarchique : aucun chapitre [dans cette constitution] ne précise quel est le rapport d'origine entre la connaissance *naturelle* de Dieu et celle qui provient d'une révélation positive. Comme donc la révélation surnaturelle se superpose à la connaissance naturelle, il y a lieu de parler tout d'abord de la connaissance naturelle de Dieu et ensuite du fait de la révélation surnaturelle <sup>2</sup>.

Le rapporteur développait ensuite le plan du paragraphe :

En ce qui concerne la connaissance naturelle de Dieu : 1° nous disons que l'homme possède la puissance non purement passive, mais active de connaître Dieu, et par conséquent, ce qui est la même chose, que l'homme a en lui-même des ressources pour connaître Dieu : c'est pourquoi il est dit : *La même sainte Église, notre mère, tient et enseigne que Dieu principe et fin de toutes choses, peut être connu* ; ensuite 2° par ces paroles : *à la lumière naturelle de la raison humaine, au moyen des créatures*, nous disons que l'homme trouve dans l'ordre naturel, des moyens suffisants pour cette connaissance ; enfin 3° nous affirmons la certitude de cette connaissance de Dieu au moyen des créatures.

---

<sup>1</sup> — Sur la condamnation de ces erreurs par l'Église, voir l'article du frère PIERRE-MARIE O.P., « Dieu, son existence et sa nature (I) » paru dans *Le Sel de la terre* 8, p. 9, et la plaquette du même auteur : *Dieu existe-t-il ? Les preuves de l'existence de Dieu*, éditions du Sel, 2018.

<sup>2</sup> — Mgr GASSER, cité dans MANSI t. 51, col. 272 ; VACANT, *ibid.*, p. 285.

Après cet enseignement sur la connaissance naturelle de Dieu, le premier paragraphe passe au fait de la Révélation positive et surnaturelle. Il marque en premier lieu la cause d'où vient cette Révélation surnaturelle : c'est le bon plaisir de la sagesse et de la bonté de Dieu. Il indique en second lieu le moyen par lequel cette Révélation nous est communiquée : ce moyen est une voie surnaturelle.

Ensuite il expose de façon générale la matière de cette Révélation surnaturelle : cette matière est la manifestation de Dieu lui-même et des éternels décrets de sa volonté, car le texte porte qu'il se révèle ou qu'il s'est révélé lui-même au genre humain ainsi que les éternels décrets de sa volonté. Enfin pour confirmer cette doctrine du fait de la Révélation et en même temps indiquer son progrès, nous citons le passage de l'épître de saint Paul aux Hébreux qui dit : *Dieu qui a jadis parlé en plusieurs circonstances et de plusieurs manières à nos Pères par les Prophètes. Voilà pour l'ancien Testament. Nous a parlé en dernier lieu par son Fils. Voilà pour la Révélation du nouveau Testament* <sup>1</sup>.

*Eadem sancta mater Ecclesia tenet et docet, Deum, rerum omnium principium et finem, naturali humanæ rationis lumine e rebus creatis certo cognosci posse ; « invisibilia enim ipsius, a creatura mundi, per ea quæ facta sunt, intellecta, conspiciuntur » (Ro 1, 20) : attamen placuisse eius sapientiæ et bonitati, alia, eaque supernaturali via se ipsum ac æterna voluntatis suæ decreta humano generi revelare, dicente Apostolo : « Multifariam, multisque modis olim Deus loquens patribus in Prophetis : novissime, diebus istis locutus est nobis in Filio » (He 1, 1-2).*

La même sainte mère Église tient et enseigne que Dieu, principe et fin de toutes choses, peut être certainement connu par les lumières naturelles de la raison humaine, au moyen des choses créées ; car les choses invisibles de Dieu sont aperçues au moyen de la création du monde et comprises à l'aide des choses créées. Cependant il a plu à la sagesse et à la bonté de Dieu de se révéler lui-même à nous et de nous révéler les décrets éternels de sa volonté par une autre voie surnaturelle, selon ce que dit l'Apôtre : *Dieu, qui a parlé à nos pères par les Prophètes plusieurs fois et de plusieurs manières, nous a parlé en ces derniers temps et de nos jours par son Fils.*

Les Pères du concile ont eu surtout en vue les erreurs du traditionalisme et de l'agnosticisme, parce qu'en niant à la raison le pouvoir de connaître Dieu, elles détruisent les conditions de la foi et les preuves de la Révélation.

La définition que Dieu peut être certainement connu, à la lumière de la raison, par le moyen des créatures, a paru nécessaire, aussi bien que le canon correspondant, non seulement à cause du traditionalisme, mais aussi à cause de

1 — Mgr GASSER, cité dans MANSI 51, col. 272 ; VACANT, *ibid.*, p. 285-286.